



HABILITATION ÉLECTRIQUE HAUTE TENSION B - TRAVAUX D'ORDRE ÉLECTRIQUE

OBJECTIF(S)

- Permettre aux salariés de mettre en application les prescriptions de la NF C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages et installations électriques HTB.
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel chargé d'assurer des opérations d'ordre électrique : travaux, mesures, vérification sur des installations électriques en HTB.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Avoir suivi le Tronc Commun 2 (2 jours en formation initiale, 1 jour en recyclage).

Savoir différencier les grandeurs électriques.

Savoir identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects.

Savoir lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

DURÉE

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 6 stagiaires.

PROGRAMME

Connaissances générales HTB :

- Les différents ouvrages et installations en haute tension.
- Les fonctions des matériels électriques HTB.
- Les risques spécifiques à la haute tension (induction et couplage capacitif).
- Les différents équipements et matériels de protection (verrouillage, inter verrouillage, équipement collectif et individuel) utilisation et vérification.

Thèmes spécifiques aux H1(V) / H2(V) / HC :

- Travaux d'ordre électrique en HTB hors tension.
- La préparation des travaux, l'analyse des risques, les mesures de prévention.

- Les différentes consignations et mises hors tension : d'un transformateur, d'un poste...
- Le respect des consignes du chargé d'exploitation, des instructions de sécurité et le rôle des différents acteurs.
- La rédaction des documents (attestation de consignation ou de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...)

Thèmes spécifiques aux HE Mesure / HE Vérification :

- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions et échanges d'informations.
- Responsabilités et limites du champ d'activité pour chaque titre d'habilitation.
- Mesures de prévention à appliquer lors des mesures et des vérifications : éliminer le risque, organiser, délimiter et faire respecter la zone de travail.
- Documents applicables lors des mesures et des vérifications : instructions de sécurité, autorisation d'accès, avis de fin de mission...
- Équipements de travail utilisés : identification (marquage normatif...), vérification et utilisation.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Partie théorique en salle de formation.

Mise en situation pratique sur ouvrage et installation 63 kV d'un site partenaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 6 stagiaires.

Diaporama et vidéos.

Ouvrage et installation 63 kV / 20kV.

Matériel HTB.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

Évaluation des acquis par un test théorique et pratique :

- Questionnaire portant sur le tronc commun et les spécificités des habilitations.
- Mise en situation pratique sur une installation type.

À l'issue de la formation théorique et pratique, un avis après formation permettant l'habilitation du salarié et un exemple de titre d'habilitation prérédigé sont adressés à l'employeur.

Périodicité de recyclage selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Merci de vous présenter avec votre pièce d'identité et vos EPI électriques.